

## Séance du jeudi 23 avril 2026

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 15/04/2026

Présents : 14

vingt-trois avril deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Benoît CODRON,

Votants: 15

**Présents :** Benoît CODRON, Alexandra BOURILLON, Hugues COURTIER, Blandine LATHÉLIZE, Gaëtan GAGNANT, Delphine CODRON, Fabien COURTIER, Sébastien GOAPPER, Mathias HANUSIAK, Éric PASSIEU, Céline LEMERAY, Marie-Christine GROISY, Karen COURTIER, Victor MORENO

Secrétaire de séance:

Éric PASSIEU

**Représentés:** Valérie DE MACEDO représentée par Alexandra BOURILLON

**Excusés:**

**Absents:**

## Objet: Délibération 3 en 1 du compte unique financier - BUDGET PRINCIPAL VILLEROY M14 2025 - DE\_2026\_032BIS

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);

Vu la délibération n°MI\_2021\_5\_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP);

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025;

Vu le Compte Financier Unique 2025;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Considérant les éléments suivants :

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Total Dépenses	Total Recettes
Résultats reportés	0,00	288 379,03	15 208,07	0,00	15 208,07	288 379,03
Opérations exercice	552 500,54	494 587,99	82 096,25	176 524,10	634 596,79	671 112,09
<b>TOTAUX</b>	<b>552 500,54</b>	<b>782 967,00</b>	<b>97 304,32</b>	<b>176 524,10</b>	<b>649 800,00</b>	<b>959 491,12</b>

	4	2				
Résultat de clôture		230 466,48		79 219,78		6,26
Restes à réaliser					76 766,58	0,00
Besoin / excédent de financement total						232 919,68
Pour mémoire : Virement à la section d'investissement						60 000,00

Benoît CODRON se retire et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal réuni et présidé par Benoît CODRON vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus, donne pouvoir à Benoît CODRON pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement :

Compte 1068 (recette d'investissement)	0,00
Compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)	230 466,48
Compte 001 (déficit d'investissement reporté)	79 219,78

Vote pour: 15  
Vote contre: 0  
Abstentions: 0

Le Maire  
Benoît CODRON

